



FICHE INCLUSION

TRANS'FORM BY H assure l'accessibilité des formations pour tous :
n'oubliez pas de nous signaler votre situation !

Nous veillons à donner à chaque personne la possibilité de suivre une formation dans les meilleures conditions. Notre mission est de nous adapter à votre projet de formation !

À vos côtés, notre référente handicap construit et aménage un parcours de formation spécifique pour toutes les personnes en situation de handicap souhaitant intégrer une formation.



Hélène HEYD - Référente Handicap

06 83 77 97 97

helene.heyd@transformbyh.com

Nos actions :

Diagnostic préformation

Nous cherchons à identifier les potentielles difficultés pouvant être rencontrées en formation. Un entretien est organisé pour proposer et valider des moyens de compensation adaptés. Nous avons construit et sélectionné un réseau de partenaires locaux pour être force de solutions.

Lors de l'inscription

Nous incitons tous les participants à signaler leur situation de handicap pour une meilleure prise en compte.

Pendant la formation

Notre référente handicap accueille le stagiaire et s'assure du bon déroulement de la formation.

À l'issue de la formation

Un questionnaire de satisfaction sur les conditions d'accueil est remis au participant. Cette démarche vise une amélioration continue de nos actions.

Tous nos partenaires, dont les formateurs, sont régulièrement sensibilisés à la prise en charge du handicap.



HANDICAP : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis la loi du 11 février 2005, le handicap est considéré comme une limitation d'activité ou une restriction de participation à la vie en société, dont les causes sont multiples.



Handicap moteur :

Troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes ...).

Ex : lombalgie, hernie discale, paraplégie, amputation, ...



Handicap psychique :

Résulte de troubles mentaux chroniques ou d'une maladie psychique. Il se traduit par un dysfonctionnement de la personnalité caractérisé par des perturbations graves, chroniques ou durables, du comportement et de l'adaptation sociale.

Ex : dépression chronique, TOC, phobies, addictions ...



Maladie invalidante :

Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses, génétiques peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes.

Ex : diabète, sida, cancer, hyperthyroïdie, mucoviscidose ...



Autres handicaps :

Troubles du spectre autistique, troubles cognitifs dont DYS, troubles du déficit de l'attention/hyperactivité, ...



Handicap visuel :

Il concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes.

Ex : amblyopie, cécité, altération des couleurs ou du champ visuel ...



Handicap intellectuel :

Résulte d'une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, du raisonnement, de la mémorisation et de la prise de décision.



Handicap auditif :

La perte auditive totale est rare. La plupart des déficients auditifs possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les prothèses auditives apportent une réelle amplification.